PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

CONSEIL DES COMMISSAIRES

PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2010

Session ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue à l'École Morency, sise au 339, rue Sauvé à Trécesson, le seize février deux mille dix à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES Sont présents :

Mmes	Ginette Beaumier	
	Lyne Brousseau	
	Karen Carignan	
	Judith Corriveau	
	Lyne Doyon,	commissaire représentante du comité de parents
	Francine Grenier	
	Jeanne Grenier	
	Chantal Poliquin,	commissaire représentante du comité de parents
	Isabelle Rouillard	
MM.	Camille Bélanger	
	Denis Coutu,	
	Michel Gagnon,	président
	Michel Morin	
	Martin Roy,	vice-président

Aussi présents :

Mmes	Lucie Côté,	directrice du Service des ressources financières et secrétaire générale
	Johanne Godbout,	conseillère en communication
	Hélène Turcotte,	directrice du Service des ressources humaines
MM.	Guy Baril,	directeur général
	Francis Audet,	directeur du Service des ressources matérielles et administratives
	Yannick Roy,	directeur du Service de l'enseignement et des services éducatifs complémentaires
	René Trudel,	directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, du Service aux entreprises et du Service informatique

ABSENCE Est absente :

Mme	Martine St-Laurent

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Michel Gagnon.
Il est 19 h 30.

Monsieur le président souhaite la bienvenue à tous. Il explique que les objectifs poursuivis lors des séances du conseil dans les écoles sont de créer des liens avec la communauté et l'équipe école, et ainsi donner l'occasion aux personnes présentes d'échanger sur les façons de faire et autres.

Pour le bénéfice des personnes présentes, il explique le fonctionnement de l'assemblée. Il souligne la présence de monsieur Gilles Labbé, maire de Launay ainsi que celle de madame Louise Andrée Audet, présidente du conseil d'établissement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-4345-10 Michel Morin, IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CC-10-02-02

CC-4346-10 Michel Morin, IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la secrétaire d'assemblée soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 2 février 2010 (CC-10-02-02).

QUE ce procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

<u>Comité de parents</u>

La prochaine rencontre est prévue le 29 mars 2010.

<u>Comité EHDAA</u>

La prochaine rencontre est prévue le 17 février 2010.

<u>Présentation du projet éducatif, du plan de réussite et des projets de l'école</u>

Monsieur André Noël, directeur de l'école institutionnelle Launay-Villemontel, présente le plan de réussite 2009-2010. L'équipe école poursuit les orientations suivantes soit : favoriser la réussite éducative du plus grand nombre, continuer à développer le partenariat famille-école-communauté et d'améliorer la santé par de saines habitudes de vie. Il explique également les facteurs de réussite à la base de leurs obectifs et les valeurs de l'école.

Il souligne l'excellente collaboration de la municipalité pour la mise en place de plusieurs activités. Il présente le personnel de l'école et les invitent à présenter chacun un projet particulier à leur classe. Le directeur de l'école tient à souligner l'importance du personnel de l'école, de l'entraide, de la stabilité du personnel et du sentiment d'appartenance.

Madame Louise-Andrée Audet, présidente du conseil d'établissement, présente les membres dudit conseil. Elle informe le conseil des commissaires des préoccupations des parents relativement aux baisses de clientèle dans les écoles de Launay et Trécesson dues à la fermeture de la scrierie Tembec et aux élèves du territoire qui sont scolarisés à Amos.

Elle souligne l'importance du sentiment d'appartenance pour leur communauté. Monsieur le président se dit également préoccupé par cette situation pour laquelle des rencontres sont prévues afin d'envisager des solutions possibles. Il conclut en soulignant le dynamisme et la passion de l'équipe école qui reçoit les impressions et félicitations des membres du conseil des commissaires.

Présentation – service d'orthophonie

Monsieur Marc Beaulieu, orthophoniste à la Commission scolaire Harricana, présente le portrait de la clientèle en orthophonie ainsi que les services offerts pour cette année. Monsieur Beaulieu rappelle que le principal objectif du service d'orthophonie est de prendre le poul de la clientèle et préparer les dossiers des 190 élèves de la Commission scolaire.

Il souligne les difficultés rencontrées par les élèves, les défis pour les écoles et, en réponse aux commissaires concernant les services d'orthophonie pour les très jeunes, mentionne les efforts mis en place pour le dépistage en langage ainsi que les différents intervenants impliqués dans le processus, pour lequel la complicité des parents est souhaitable. Les membres discutent entre autres du financement des élèves demandant ces services et du suivi ce ceux qui ont été référés par des organismes.

Information correspondance

- Projet de règlement modifiant les régimes pédagogiques. Monsieur le président souligne que la Fédération des commissions scolaires du Québec présentera un mémoire en vue de rétroagir au projet de règlement devant modifier les régimes pédagogiques. Le directeur du Service de l'enseignement et des services éducatifs complémentaires présente et commente les modifications apportées par ce projet de règlement. Les membres discutent de ce dossier.

- Lettre du MELS – grippe A (H1N1). Monsieur le président commente la lettre de remerciements de madame la Ministre Courchesne et du Ministre de la santé, monsieur Yves Bolduc, laquelle souligne la collaboration du réseau et sa capacité à travailler de façon à soutenir la population et plus particulièrement les élèves. Le directeur général rappelle les événements majeurs de la campagne de vaccination et l'aspect d'apprentissage; l'importance d'un comité de mesures d'urgence, d'un service des communications; l'importance d'avoir un plan précis, une ligne directrice et une personne responsable du dossier. Il fait état des coûts d'opération de cette vaccinantion, incluant les frais reliés aux absences, qui est d'un peu plus de 120 000 $. L'opération pandémie est donc terminée. Les membres discutent de ce dossier.

- Lettre du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Campus Amos – Gala Excellence (Voir résolution)

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE CAMPUS D'AMOS BOURSES D'ÉTUDES

CC-4347-10 CONSIDÉRANT la demande logée par le Cégep d'Abitibi-Témiscamingue, Campus d'Amos;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Harricana contribue au programme de bourses d'études depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE de telles bourses ont eu un impact important sur la promotion du campus d'Amos auprès de la future clientèle collégiale;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Judith Corriveau,

QUE cette Commission scolaire contribue pour un montant de 500 $ au programme de bourses d'études du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Campus d'Amos.

ADOPTÉE.

ENTENTE AVEC LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN - CSN TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN BRAILLE

CC-4348-10 CONSIDÉRANT les exigences d'un poste de technicienne ou technicien en éducation spécialisée à la polyvalente de la Forêt en ce qui a trait aux connaissances en braille;

CONSIDÉRANT l'absence prévisible de la technicienne en éducation spécialisée affectée à ce poste;

CONSIDÉRANT les efforts qui ont été investis en 2009-2010 par un technicien et par la Commission scolaire pour assurer le remplacement de cette ressource spécialisée;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.19 de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Karen Carignan,

QUE le président et la coordonnatrice du Service des ressources humaines soient et ils sont autorisés à signer une entente particulière avec le Syndicat des employées de soutien – CSN à cet effet.

ADOPTÉE.

ENTENTE AVEC LE SEUAT PROTOCOLE DE LIBÉRATION POUR LE COMITÉ PARITAIRE EHDAA

CC-4349-10 CONSIDÉRANT QUE l'entente nationale prévoit la formation d'un comité paritaire au niveau de la Commission scolaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT QUE cette Commission scolaire accepte d'assumer les coûts de libération des enseignants siégeant à ce comité;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE la directrice du Service des ressources humaines soit et elle est autorisée à signer, avec le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue, une entente à ce sujet.

ADOPTÉE.

CONGÉS SANS TRAITEMENT Mmes MARIANNE FORTIN ET JOSÉE BELISLE

CC-4350-10 CONSIDÉRANT les demandes logées;

CONSIDÉRANT la clause 5-10.00 de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE ce conseil des commissaires accorde un congé sans traitement de 100 % à madame Marianne Fortin, surveillante d'élèves à l'école de Launay, et ce, rétroactivement du 4 janvier 2010 au 30 avril 2010.

QUE ce conseil des commissaires accorde un congé sans traitement de 100 % à madame Josée Belisle, agente de bureau, classe I, au Centre de formation générale Le Macadam, et ce, rétroactivement du 10 février 2010 au 19 mars 2010.

ADOPTÉE.

CONGÉ SANS TRAITEMENT M. JÉRÉMI JUTRAS-ROY

CC-4351-10 CONSIDÉRANT la demande logée;

CONSIDÉRANT la clause 5-13.27 c) de la convention collective du personnel enseignant;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Camille Bélanger,

QUE ce conseil des commissaires accorde un congé parental sans traitement à monsieur Jérémi Jutras-Roy, enseignant à l'école Christ-Roi/Youville, et ce, du 1er mars 2010 au 5 avril 2010 en prolongation du congé sans traitement accordé par la résolution CC-4310-09.

ADOPTÉE.

CONGÉ SANS TRAITEMENT M. GILLES DIONNE

CC-4352-10 CONSIDÉRANT la demande logée;

CONSIDÉRANT la clause 5.15.10 de l'entente locale du personnel enseignant;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Ginette Beaumier,

QUE ce conseil des commissaires autorise un congé sans traitement de 100% à monsieur Gilles Dionne, enseignant à l'école Saint-Viateur, et ce, du 12 avril 2010 au 29 juin 2010.

ADOPTÉE.

DÉLÉGATION OFFICIELLE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOCIÉTÉ GRICS

CC-4353-10 CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Judith Corriveau,

QUE monsieur Guy Baril, en sa qualité de directeur général, soit et il est nommé délégué officiel de cette Commission scolaire à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exercer tous les pouvoirs inhérents.

QUE monsieur René Trudel soit et il est nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat.

QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE.

Je partage avec Haïti et j'en suis fier!

Le directeur général présente le partenariat financier avec la Caisse Desjardins d'Amos en vue d'aider la population d'Haïti, laquelle s'engage à investir le même montant que la Commission scolaire jusqu'à concurrence de 10 000 $. Ce projet vise la reconstruction de l'école de Jacmel, ville natale de monsieur Ulrick Chérubin, maire de la Ville d'Amos. L'emphase sera mise après le retour de la semaine de relâche. Le directeur général souligne l'approche pédagogique de monsieur Éric Larose auprès des élèves de la Commission scolaire pour leur expliquer la situation des personnes qui ont vécu le séisme et qui sont encore présents à Haïti. Les membres discutent de ce dossier.

Autres sujets

- Monsieur le président rappelle la formation du 26 février prochain à 9 h.
- Un membre du conseil s'informe de la possibilité pour un substitut de participer au colloque de la Fédération des commissions scolaires, les 5 et 6 mai 2010.
- Monsieur Germain Duclos, psychoéducateur et orthopédagogue, a offert une belle conférence lors du 2e Rendez-vous RAP *« Favoriser la motivation scolaire chez mon enfant, mon adolescent »* le 15 février 2010.
- La prochaine séance du conseil commissaires aura lieu le 16 mars 2010 au Centre administratif.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-4354-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 22 h 55.

Michel Gagnon, président

Lucie Côté, secrétaire générale